

contrôlez les armes

DECLARATION DES PARLEMENTAIRES A L'INTENTION DU SECRETAIRE GENERAL DES NATIONS UNIES CONCERNANT LE PROCESSUS DE CONSULTATION POUR UN TRAITE SUR LE COMMERCE DES ARMES

Nous nous trouvons à un moment décisif qui pourrait déboucher sur l'adoption d'un Traité sur le Commerce des Armes légalement contraignant, qui permettra d'empêcher les transferts irresponsables d'armes classiques. En tant que représentants démocratiquement élus, nous nous réjouissons de l'adoption le 6 décembre 2006 par l'Assemblée Générale des Nations Unies de la Résolution 61/89, qui marque officiellement l'amorce d'un Traité sur le Commerce des Armes, et du soutien enthousiaste que lui ont apporté 153 états. De même, plus de 100 Etats ont soumis leur point de vue au secrétaire général des Nations Unies concernant le traité sur le Commerce des Armes. Ceci est une indication supplémentaire sur l'importance qu'accorde la communauté internationale à ce problème.

Depuis de nombreuses années, les parlementaires de toutes les régions ont exprimé leurs préoccupations quant à la prolifération irresponsable des armes classiques qui exacerbe les conflits et l'instabilité, facilite les attaques terroristes, compromet le développement et contribue à de graves violations des droits humains et du droit humanitaire international. Chaque jour, des millions d'hommes, de femmes et d'enfants vivent dans la crainte de la violence armée, en partie à cause de la facilité avec laquelle les armes peuvent franchir les frontières et se retrouver aux mains de gens ou de groupes qui les utilisent pour enfreindre les droits de base des peuples. Les droits humains et la sécurité internationale continueront à être à la merci des commerçants (d'armes) irresponsables jusqu'à l'accord d'un traité efficace répondant aux standards communs relatifs à toutes formes de transferts internationaux d'armes et recouvrant toutes les armes conventionnelles. C'est un défi mondial ; qui requière une réponse mondiale.

C'est avec ces arguments à l'esprit que les parlementaires du monde entier n'ont cessé d'exprimer leur appui à un Traité international pour le Commerce des Armes qui établirait des normes communes contraignantes pour le commerce mondial des armes classiques. En mai 2006, à la 114^e Assemblée de l'Union Interparlementaire, le Premier Comité sur la Paix et la Sécurité a adopté une résolution sur le *rôle des parlementaires dans le renforcement de la lutte contre les trafics d'Armes Légères et de Petit Calibre ainsi que leurs munitions*, qui demandait aux parlementaires de "promouvoir l'élaboration d'un Traité international réglementant les transferts d'armements internationaux sur la base des principes du droit international et du droit international humanitaire."

Un Traité qui reflète les obligations légales qu'assument déjà les états et dont la mise en œuvre et l'application seraient soumises à la surveillance publique contribuera à la prévention des conflits, et permettraient d'empêcher les transferts d'armes irresponsables d'être utilisés pour commettre de sérieuses violations des droits humains et de la loi humanitaire internationale, ou dans des actes de terrorisme ou du même genre. Nous encourageons tous les pays, par le biais d'un échange fructueux d'expériences et d'idées, à apporter leur contribution en trouvant une approche commune pour développer ces normes communes aussi élevées.

Nous exprimons ici nos espoirs sincères que les récents progrès accomplis pour l'adoption d'un Traité sur le Commerce des Armes soient maintenus tout au long et après les délibérations en 2008 du Groupe d'Experts Gouvernementaux par l'Assemblée Général des Nations Unies. Il y a encore beaucoup à faire avant d'atteindre l'objectif d'un Traité sur le Commerce des Armes qui soit efficace, mais nous nous sentons très encouragés par les progrès qui ont été accomplis récemment, et attendons avec anticipation les discussions futures qui se dérouleront dans l'atmosphère de confiance mutuelle et de collaboration harmonieuse dont dépend le sort du Traité. C'est dans ce contexte que nous demandons à tous les états d'engager rapidement des négociations pour un Traité sur le Commerce des Armes qui empêchera les transferts d'armes irresponsables. En tant que parlementaires, nous offrons l'assurance que nos préoccupations et nos actions resteront polarisées sur la réalisation d'un Traité qui réglementera efficacement le Commerce des Armes.

Signé.....

Nom et prénom.....

Pays.....